



CENTRE DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES QUALIFIE

Agréé Crédit Impôt Recherche

Présentation Adhésion



- Être membre d'ARIPA, c'est :
- ✓ défendre les critères de qualité et de compétences qui font la qualification d'un CRT missionné pour la Recherche et le Développement Industriel des Petites et Moyennes Industries,
 - ✓ renforcer **vo**tre *association*.



Fiche d'identité

Date de création	1983
Statut	Association Loi 1901
Implantation	ARIPA 130 Rue du Général de Gaulle 77430 Champagne sur Seine <i>Siret : 331 280 230 000 45</i>
Code APE	7112 B
Salariés	15 dont 2 apprentis
Adhérents	Sont adhérents les membres à jour de leur cotisation. Procèdent à l'élection du Comité Directeur.
Comité Directeur	17 membres (répartis dans les catégories suivantes : Industriels, Institutionnels, Enseignement et Recherche). Procède à l'élection du Bureau.
Bureau	6 membres (Président, Vice Président, Secrétaire, Secrétaire Adjoint, Trésorier, Trésorier Adjoint).
Savoir - Faire	<u>Développement nouveaux produits et process industriels</u> : Mécanique, Robotique, Informatique, Automatique. <u>Développement durable</u> : Environnement, Gestion de l'énergie, Thermique de bâtiments.
Certifications	↳ CRT Qualifié depuis 1997 ↳ Agrément CIR depuis 2006

Pourquoi devenir adhérent ?

Adhérer à ARIPA c'est, collectivement :

- ➔ Entrer dans le réseau d'un CRT Qualifié, centre de compétences entièrement dévoué à votre entreprise ou à votre environnement industriel
- ➔ Proposer des actions au bénéfice des adhérents
- ➔ Développer votre entreprise ou votre structure par l'innovation, en s'appuyant sur votre CRT Qualifié

Rôle de l'adhérent ?

L'adhérent participe activement, s'il le souhaite,
à la vie associative d'ARIPA :

- ➔ Participation aux Assemblées Générales (ordinaires ou extraordinaires)
- ➔ Lors des Assemblées Générales :
 - Vote des motions (signature d'un pouvoir en cas d'absence)
 - Élection des membres du Comité Directeur (qui éliront le Bureau)
- ➔ Participation à nos diverses actions de communication (journées d'information sur des thèmes techniques / pôles de rencontres et d'échanges sur des problématiques techniques, etc.)

Comment devenir adhérent ?

En retournant le coupon-réponse* du bordereau de cotisation ci-joint.
**accompagné du montant de votre cotisation*



Vous remerciant par avance et très sensible à
l'intérêt que vous porterez à notre association



130 Rue du Général de Gaulle
BP 70005
Champagne sur Seine
77816 MORET SUR LOING Cedex

Téléphone : 01 60 73 48 48
Télécopie : 01 60 73 48 49
Messagerie : eric.louis@aripa.fr
Site web : www.aripa.fr